

Le 27 janvier 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 janvier 2026

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Yves PARTRAT, M. Richard GRIFFON, M. Thomas VINCENT.

Absents :

Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Justine GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD, Mme Céline CHAMPAGNON, Mme Sophie GOUDIN.

Procurations :

Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER à Mme Valérie PICQ, Mme Laurence BUSSIÈRE à M. Amaury GARDE, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Hervé JAVELLE, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD à Mme Célia DUMAS, Mme Céline CHAMPAGNON à M. Thomas VINCENT, Mme Sophie GOUDIN à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : M. Jérôme DROUET

OBJET : Convention de partenariat à conclure avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) – Campus Montravel

Rapporteur : Patrick BOUCHET

La Commune souhaite renouveler le partenariat avec le campus de Montravel pour l'année 2026-2027 dans le but de confier des activités d'entretien des espaces verts aux élèves de l'établissement.

Il propose de conclure une convention de partenariat avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) – Campus MONTRAVEL.

Cette convention ne donne pas lieu à des échanges financiers entre les signataires hormis la mise à disposition des carburants nécessaires pour le fonctionnement des engins thermiques du chantier, fournis par la commune de la Fouillouse.

La commune envisage de confier les chantiers suivants :

- ✓ La taille de rajeunissement d'arbustes,
- ✓ Entretien de massifs,
- ✓ Création d'aménagement d'espaces verts : débroussaillage, sélection végétative.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Mme Laurence BUSSIÈRE ne prenant pas part au vote, Décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention à conclure avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) – CAMPUS MONTRAVEL, pour l'année 2026-2027,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Fait à la Fouillouse, le 27 janvier 2026

Le secrétaire de séance
Jérôme DROUET



Le Maire
Patrick BOUCHET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20260127-10-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2026